

Image not found or type unknown



Rapatriement de ma femme

Par **frederic76**, le **30/11/2014 à 11:11**

bonjour,rnje voudrais savoir quelle démarche faut il faire pour ramener ma femme d'algerie en france.

Par **moisse**, le **30/11/2014 à 11:19**

Bonjour,rnVotre femme ?rnPouvez-vous préciser le terme exact et ce qu'il recouvre en matière de formalités accomplies.

Par **frederic76**, le **30/11/2014 à 18:39**

pour le moment nous n'avons fait aucune démarche. nous avons juste fait la fatiha.

Par **moisse**, le **30/11/2014 à 19:08**

Bref vous n'êtes pas mariés.rnSinon en demandant les formalités au consulat français, celui ci vous aurait invité à fournir une capacité de mariage (publication des bans dans votre commune de résidence).rnPuis transcrire le mariage auprès de l'état civil français, dont les bureaux se trouvent à Nantes service du Maghreb (nécessité de faire traduire le mariage algérien en français par un traducteur agréé).rnEnfin demander un visa pour rapprochement familial avec en sus instruction du dossier d'abord sur place puis en France par l'OFII.

Par **Esmain79**, le **04/06/2015** à **09:56**

Bonjour,voila je me suis marié en algérie et ne je sais comment faire pour la ramen  jusqu'a moi,il est impossible de savoir quel documents faut-il pour pouvoir la ramener jusqu'a moi . Mairi,pr fecture personne n'es capable de me donner quelques renseignement . Pourriez-vous m'aidez s-il vous plais . Mer i infiniment . Mr MEKKI .

Par **Esmain79**, le **04/06/2015** à **10:00**

Je voudrai simplement savoir qu'elle sont les documents qu'ils faudrai et surtout ou all e .

Par **moisse**, le **04/06/2015** à **10:15**

Bonjour,rnMairie et pr fecture ne sont pas comp tents pour vous renseigner.rnSi vous aviez lu quelques messages ci-dessus, vous sauriez o  chercher.rnIl faut demander un visa pour rapprochement familial, mais auparavant faire transcrire le mariage dans l' tat civil fran aisrnSoit vous cherchez en ligne:rntranscription mariage ici :rn<http://formalites-administratives.comprendrechoisir.com/comprendre/transcription-mariage>rnDemande de visa pour rapprochement familial ici:rn<http://alger.ambafrance-dz.org/-Services-aux-etrangers-VISAS>-rnMais vous allez d j  avoir un premier soucis, c'est l'absence de CCM ou Certificat de capacit  de mariage, qui correspond   la publication des bans du conjoint fran ais.